COMMUNE DE FULLY

Décisions du Conseil communal

Décision du Conseil communal

Extrait des décisions du Conseil communal du 12 mai 2026

Au cours de sa séance du 12 mai 2026, le Conseil a notamment :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Comptes 2025

- validé le message à l'attention du Conseil général.

Charte santé et sécurité au travail

- validé la charte santé et sécurité au travail.

BÂTIMENTS – BOURGEOISIE – CULTURE & SPORT

Bikepark

- validé les offres de Trailworks.

Subventions annuelles sociétés

- décidé de reconduire les subventions annuelles aux associations suivantes :
  - Journal de Fully
  - Fanfare l'Avenir
  - Fanfare la Liberté
  - La Cécilia
  - Li Rondenia

Fête nationale 2026 au Petit-Pont

- décidé d'allouer une subvention au mouvement OJ pour l'organisation.

Appel à projets Agenda 2030 pour les Communes valaisannes – Mandat de service Saulaie de Fully

- décidé de valider le projet et a ainsi confirmé l'enveloppe globale et le crédit supplémentaire

TRAVAUS PUBLICS & ENVIRONNEMENT

Rue de la Poste : Organisation - Inclusion mandat avec GAME

- décidé de :
  - valider l'organigramme de la phase « études » pour le projet « Rue de la Poste »
  - valider le planning intentionnel et découpage en deux lots majeurs génie civil
  - intégrer le bureau GAME en tant que DLT Architectonique

Chemin des Pommiers : Plan communal Chemins agricoles - Suite des travaux d'amélioration

- décidé de valider la démarche : études en 2026 et travaux en 2027.

GESTION DES DECHETS

Aires de lavage et remplissage : Station Oxycor

- décidé de procéder à un dernier nettoyage de la station de remplissage et de la station Oxycor, de valider un concept de sécurisation des lieux comprenant la prise de responsabilité par l'association des agriculteurs, l'installation d'un système de vidéosurveillance et le contrôle des accès, de poursuivre le projet pilote « Fully Evapophyt », de remettre en état la station Oxycor et ses éléments endommagés en partenariat avec les agriculteurs, ainsi que d'allouer les fonds nécessaires aux nouveaux aménagements.

URBANISME (CONSTRUCTIONS – PAZ – Mobilité douce)

Contribution de remplacement de places de parc manquantes – indexation

- décidé d'indexer la contribution de remplacement, jusqu'ici fixée à CHF 12'000.– depuis 2018, et de porter son montant à CHF 14'000.– dès le 1er juin 2026, avec une révision de l'indexation tous les cinq ans.

- délivré l'autorisation de construire suivante :

Requérant : 2025-66 / eC 2024-13950 YmmobilieR SA
Objet : Démolition de granges et construction d'un immeuble de deux logements en agrandissement d'un immeuble existant
Situation : Vers l'Eglise – Folio n° 2, parcelles n° 259-260-261-262-263 (mutation en cours no 202501632) – Zone Village

- délivré les permis d'habiter suivants :

Requérant : 2022-304 + 2025-50 / eC 2025-10118 RCI Immobilier
Objet : Construction d'une habitation mitoyenne avec garage et pompe à chaleur air-eau extérieure + Modification d'ouvertures en façades et création d'un balcon-terrasse, modification des plans autorisés le 16.05.2023
Situation : Les Marais-Neufs – Folio n° 43, parcelle n° 17340 – Zone faible densité

Requérant : 2022-305 RCI Immobilier
Objet : Construction d'une habitation mitoyenne avec garage et pompe à chaleur air-eau extérieure
Situation : Les Marais-Neufs – Folio n° 43, parcelle n° 17341 – Zone faible densité

Prise de position sur les zones d'activité économiques

- décidé de suivre le préavis favorable de la commission d'urbanisme sur la fiche.

Adjudication - Plan d'itinéraire de piste pour VTT – 2ème étape

- décidé d'adjuger le mandat à l'entreprise Nivalp.

ENERGIE

Adjudication – Station transformatrice de Mazembroz

- décidé d'adjuger les travaux aux entreprises Genedis SA et Etrasa

Adjudication – Station transformatrice Pont de Châtaignier

- décidé d'adjuger les travaux à l'entreprise Genedis SA.